

comme on voudra l'appeler, conserve la grandeur et la noblesse qui dérivent plus des actes dont on est l'auteur que de la famille dont le hasard fait descendre,

Dom Pedro est plus qu'un Alcantara, plus qu'un Bragance, c'est un honnête homme, et si le hasard fait tomber sous ses yeux la prose de l'humble chroniqueur du MONDE ILLUSTRÉ—je sais qu'il lit tout—peut-être se souviendra-t-il, avec un certain sentiment de plaisir, de la brève entrevue que ses voyages lui ont réservée avec le pauvre plongeur, le vieux père Lac-roix qui, lui aussi, a connu des jours meilleurs et savouré, sinon les plaisirs du trône, du moins les joies de la famille qui lui a été enlevée en un jour de malheur.

* * Cet excellent vieux, oui, il avait été heureux, il avait épousé une femme qu'il aimait, et le trait-d'union de ce simple et pauvre mariage avait été une enfant adorée, choyée, le rayon de soleil qui égayait et réchauffait la mansarde délabrée.

La jeune fille, élevée dans un milieu tout ouvrier—que l'on représente, bien à tort, comme corrompu, et que ne connaissent ni Zola, qui n'aime que les charognes, ni ses émules qui se vautrent dans la fange—la jeune fille avait grandi, étudié, prié ; elle était bonne et sage et le père, qui ne savait rien, la mère qui ne connaissait que son homme et son enfant, avaient rêvé de faire d'elle une supérieure, une institutrice.

Elle travailla et reçut son diplôme, mais l'air manquait dans la pauvre chambre du quartier plus pauvre encore, ses poumons étaient faibles, elle s'affaiblit, baissa peu à peu et, un soir d'automne, elle s'en alla avec les feuilles mortes.

C'est une histoire vulgaire, une aventure commune à tous les climats, on voit de ces choses là tous les jours, mais la mère prise au cœur, suivit son enfant au cimetière, quand les lilas fleurirent au printemps d'après, et le père, désespéré, sombre et seul, s'en vint chez nous cacher sa douleur et sa désespérance. . . .

Il venait me voir assez souvent, j'étais son secrétaire, alors qu'il écrivait, deux ou trois fois par an, à une vieille sœur qu'il aimait, sa seule parente sur terre, et c'est alors qu'après avoir longuement causé et pleuré, il sortait de sa poche un portefeuille, déchiré, vieux, sale, hideux, crasseux, qui renfermait tout son trésor. . . .

Quelques lettres souillées, portant la marque de ses doigts graisseux, des lettres de sa fille, qu'il relisait en les inondant de ses larmes. . . .

De ces deux vieillards tombés, lequel est le plus à plaindre, de celui qui a perdu un empire ou de l'autre qui n'a plus de fille ?



MONTRÉAL

CHRONIQUE DU FEU

Notre ville a été assez souvent ravagée par les incendies, si nous en jugeons par cette liste qui n'est pas tout-à-fait complète, car nous avons laissé les petits faits dans l'ombre pour nous occuper que des principaux.

Le premier, qui est mentionné par J. Viger et H. Giroux, eut lieu en 1734.

Ce dernier en dit ce qui suit : "Le 10 avril, quelques minutes avant sept heures du soir, le feu ravagea quarante six maisons de la ville ainsi que le couvent et l'hôpital (Hôtel-Dieu). Les religieux du monastère, après avoir passé deux nuits dans leur jardin, se logèrent dans la maison de M. de Montigny, et la chapelle de Bonsecours leur servit d'église, de salle de malades et même de tombeau."

Vingt ans après, en 1754, "un horrible incendie détruisit une partie de la ville de Montréal. L'église de Bonsecours et toutes les maisons environnantes, envahies par l'élément destructeur, devinrent la proie des flammes, et n'offrirent plus bientôt qu'un triste amas de ruines. Les secours n'avaient pas été assez prompts pour détourner ce

malheur, et l'on ne put pénétrer dans l'église pour sauver ce qu'elle avait de précieux. Mais grand fut l'étonnement de tout le monde et grande la consolation des âmes vertueuses quand, en fouillant dans les ruines, on retrouva au milieu des décombres l'image vénérée de Notre-Dame de Bonsecours, dans un état parfait de conservation." (Jacques Viger).

Il s'écoule de nouveau un assez long espace de temps—pendant lequel la ville a passé sous la domination anglaise (1760)—jusqu'à l'incendie suivant qui eut lieu durant l'été de 1765, alors qu'un "M. Livingston (un Anglais aux habitudes économiques qui demeurait au coin de la rue Saint-François-Xavier, et qui réservait la cendre pour se faire du savon), fut cause que le feu éclata et brûla presque toutes les maisons de la partie ouest. Les fortifications ne l'arrêtèrent même pas, et les bâtisses des Sœurs Grises furent consumées. Ainsi, on ne peut voir aucune maison de la période française à l'ouest de la rue Saint-François-Xavier, si ce n'est peut-être le bureau de H. et J. Russel, rue Saint-Nicholas. Un quart de la surface et un tiers de la valeur de la ville furent détruits. La perte fut évaluée à 87,523 louis sterling. Il n'y avait pas d'assurance dans le temps, et un comité de marchands, de Londres, ouvrit une liste de souscription et se fit un point d'honneur national de ramasser une grosse somme, parce que l'incendie avait été causé par un Anglais. Le roi souscrivit cinq cents louis, et des commissaires furent nommés pour rembourser les victimes." (S. E. Dawson).

Passons maintenant à un récit curieux, publié il y a quelques années, dans la *Patrie*, sous le titre *Le bon vieux Temps* (*). "Le 26 janvier 1819, vers deux heures de l'après-midi, le feu éclatait dans un grand entrepôt de lard et de farine, situé à la Pointe à Callières et appartenant à M. D. W. Eager. L'incendie avait originé dans l'étage supérieur du bâtiment et les flammes commençaient à ravager la toiture en bardeau, lorsque les pompiers arrivèrent sur le terrain.

"Le service des pompiers fut paralysé par le fait que leurs pompes étaient gelées. Il fut impossible de prendre de l'eau à la rivière qui était recouverte par un manteau de glace très épais, dont les plis débordaient sur la rive. Il aurait fallu un travail de plus d'une heure pour y creuser des puits. Une foule d'environ mille personnes était témoins de la conflagration et ne prenait aucun moyen pour arrêter les ravages du feu. La terre était recouverte par une épaisse couche de neige humide qui se "pelottait" facilement. Un M. Corse eut une idée lumineuse, qu'il suggéra à la foule : c'était de faire pleuvoir sur le bâtiment en flammes une grêle de boules de neige. Aussitôt dit, aussitôt fait. Chacun s'arma de boules de neige et s'avance à l'assaut. Le bâtiment fut assailli sur les quatre faces, et en quelques minutes les flammes furent étouffées sous une véritable avalanche de neige.

"Les octogénaires de Montréal se rappellent tous cet incendie qui fut remarquable par le moyen extraordinaire auquel on eut recours pour l'éteindre. L'entrepôt de M. Eager n'était pas une bicoque, c'était un bâtiment qui contenait au moins 800 barils de lard et plusieurs centaines de sacs de grain."

Le 24 avril 1833, l'élément destructeur fit une ruine du "British American Hotel," érigé à côté de l'ancien Théâtre Royal, rue Saint-Paul. "L'alarme fut donnée pendant que le public entrait dans l'hôtel pour assister à une soirée musicale. Les flammes se propagèrent avec une rapidité prodigieuse et en peu de minutes elles avaient envahi la maison de la cave au comble. Le spectacle de l'incendie du "British American" fut aussi grandiose que terrible. Heureusement on n'a enregistré aucune perte de vie. Les ruines de l'ancien hôtel ne furent déblayées que lors de la construction du marché Bonsecours." (Le B. V. T.)

Maintenant nous arrivons à l'incendie du vieux Palais de Justice. "Dans la nuit de jeudi à vendredi, le 17 juillet 1844, vers une heure du matin, le feu éclata dans l'étage supérieur du Palais de Justice, qui fut complètement détruit. Les pompiers travaillèrent avec leur activité et leur éner-

gie ordinaire pour arrêter l'incendie. Pendant leur travail, ils étaient surpris de voir que les boyaux étaient coupés en plusieurs endroits d'une manière mystérieuse. On fit une investigation et on découvrit que le feu avait été mis à l'édifice par la main d'un incendiaire. Celui-ci s'était servi de "carottes." On appelait carottes dans le bon vieux temps des matières combustibles ficelées ensemble sous la forme du légume dont elle portait le nom. L'auteur du crime, un jeune homme nommé Carolus Lepage, qui était récemment arrivé de Plattsburg, New-York, fut arrêté le lendemain ainsi que Félix Mercure, marchand de nouveautés, accusé de complicité. Lepage subit son procès aux assises et fut condamné à quatorze années de pénitencier, mais Mercure, grâce au talent de M. Drummond, fut acquitté sur le chef d'accusation d'incendie. . . . Lepage après avoir passé quatorze ans au pénitencier de Kingston, revint à Montréal, et il avoua qu'il s'était vissé au talon de ses bottes une lame tranchante en acier, et que, tout en faisant semblant d'aider les pompiers, il coupait les boyaux à coups de talons." (Le B. V. T.)



SONNET

A M. LE D^r ARTH. POTVIN

Cadeau de nocces

Au livre du destin ces mots furent écrits :
"Malheur à qui vit seul ! Ses ennemis sont sans trêves."
L'amour et la beauté se sont alors compris.
Il faut se hâter plus quand les heures sont brèves.

Votre jeunesse est morte. Et les suaves rêves
Ne devront plus hanter vos tranquilles esprits.
Comme des flots couchés sur l'or des blondes grèves
Vos doux espoirs comblés feront taire leurs cris.

Une porte se ferme, une plus belle s'ouvre,
Une terre promise à vos yeux se découvre
Oh votre amour béni va tracer un sillon,¹

Et votre liberté. . . Craignez qu'on vous la rende.
Vous croyez fermer l'aile et vous l'ouvrez plus grande.
La chrysalide meurt quand naît le papillon.

ENVOI

Acceptez ce sonnet, mon ami. Le coupable
C'est mon vieux crayon d'or.
Le voici. Prenez-le, car il serait capable
De commencer encor.



JEUX DE SALON

Au moment où l'hiver arrive et où l'on a besoin de distraction, nous allons continuer, pendant quelque temps, à employer les idées de ma vieille tante, toujours si bien disposée pour nous à l'amusement de nos lecteurs.

LE DEVIN.—On met devant la personne qui doit deviner, trois ou quatre objets sur un meuble, puis le devineur sort. Pendant son absence, une des personnes présentes touche l'un des objets et le devineur, en rentrant, les yeux hermétiquement bandés, reste ainsi devant ces objets et, en les palpant devine celui qui a été touché.

Moyen de divination : Le devineur, devant qui on pose les objets sur un meuble, doit avoir soin de n'en pas accepter deux commençant par la même initiale. Parmi les assistants il aura un compère auquel il aura évité de parler ostensiblement. Et, au moment où il arrivera, celui-ci dira sans s'adresser à lui, un mot ou une phrase commençant par l'initiale de l'objet touché.

Il y a toujours grand ébahissement parmi les spectateurs lorsque le devineur désigne l'objet touché.

(* Ces récits ont été attribués à notre humoriste canadien, M. Berthelot.